

Chambéry, le 6 mai 2022

PROJET D'ARRETE-CADRE SECHERESSE POUR LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE – PARTICIPATION DU PUBLIC

France Nature Environnement Savoie (ex FRAPNA Savoie) est une association loi 1901 ayant pour but, depuis sa création en 1970, « la protection de la Nature et de l'Environnement dans le département de la Savoie » (art.1 des statuts).

FNE Savoie s'engage depuis près de 50 ans pour l'environnement et notamment sur la thématique de l'eau en sensibilisant les scolaires comme le grand public, en participant à des commissions consultatives diverses, en menant une veille continue sur la gestion de la ressource en eau.

Le contexte de changement climatique associé à des projets d'aménagement **toujours plus impactants pour la ressource en eau** (artificialisation des sols, retenue colinéaire, production de neige de culture, etc.) met chaque jour plus en péril la biodiversité et en particulier les écosystèmes aquatiques.

Aussi, nous souhaitons attirer l'attention de la DDT Savoie sur la nécessité de mettre en place une **véritable politique préventive efficace** en complément de ce projet d'arrêté-cadre sécheresse.

En effet, il apparaît urgent d'établir une politique d'économie d'eau à la hauteur des enjeux de notre territoire. Pour cela, cette politique doit intervenir bien **en amont des situations de crise** en proposant un programme ambitieux allant au-delà de la réglementation actuelle.

Une **réflexion régionale coordonnée** doit être menée de manière concertée avec l'ensemble des **acteurs du territoire et des citoyens** pour gérer les tensions d'usages autour de l'économie de la ressource en eau. Ainsi, la récupération d'eau de pluie, l'utilisation d'eau recyclée et non potable doit être envisagée et encouragée pour certains usages, par de encouragements forts et chiffrés dans le bâti ancien, devenir une obligation dans les nouveaux aménagements.

Le conseil agricole doit également **accompagner les agriculteurs** vers des modèles agricoles plus résilients : l'agroécologie pour améliorer la structure des sols, favoriser la pénétration de l'eau et sa disponibilité dans les sols agricoles, l'utilisation de portes greffe adaptés en arboriculture et viticulture, la culture de nouvelles espèces naturellement résilientes (pois chiches, figues, sorgho en remplacement du maïs), l'agroforesterie fourragère pour assurer la sécurité alimentaire de l'élevage en été, etc.

Cette politique doit nécessairement être associée à un **volet de sensibilisation**, notamment par de l'éducation à l'économie d'eau, pour les scolaires, mais également les professionnels. A titre d'exemple, il est important de repenser les aménagements paysagers en réalignant notre perception des espaces verts sur les besoins en eau pour favoriser des modes de gestion plus sobres en eau (moins de pelouses tondues, essences plus résistantes au stress hydrique, etc.).



De plus, un meilleur **accompagnement des élus** doit être mené afin de leur proposer **des alternatives durables** à l'artificialisation galopante des sols de notre territoire (par exemple via le porter à connaissance). La désimperméabilisation des grands espaces (parkings notamment) est un exemple des solutions qui doivent être mises en œuvre pour espérer respecter l'objectif gouvernemental de **zéro artificialisation nette**.

Concernant le projet d'arrêté-cadre en lui-même FNE Savoie salue la consultation préalable organisée en comité de sécheresse auquel nous avons participé, mais regrette le maintien de la consommation d'eau pour certains **usages non prioritaires** en situation d'alerte renforcée (terrains de sport, piscine, golf).

Pour FNE Savoie,
Marc Peyronnard, Président